

L'éducation à la non-violence, à l'école et dans la famille

Patricia HUMANN, coordinatrice du pôle Education de l'UNAF :

L'UNAF, Union nationale des associations familiales, défend les familles qui vivent en France et se préoccupe de toutes les difficultés rencontrées par les familles, et donc à ce titre tout les phénomènes de violence concerne l'UNAF. Lors d'une audition parlementaire sur les jeux dangereux à l'école, nous avons découvert le travail des associations dans les écoles pour éduquer les enfants à la non-violence, grâce à la communication et à l'écoute. Nous avons également travaillé sur l'échec scolaire et le vécu des jeunes face à une institution scolaire qui leur renvoie une image dévalorisante d'eux-mêmes depuis la petite enfance n'est forcément pas toujours évident. Nous avons donc souhaité organiser cette conférence autour de deux volets : l'éducation à la non-violence d'une part à l'école et d'autre part dans les familles.

L'éducation à la non violence à l'école

Vincent ROUSSEL

Responsable de la Commission Education de la Coordination pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde

La Coordination française pour la Décennie rassemble actuellement 82 associations dont la Ligue de l'enseignement ; elle mène une campagne pour que l'éducation à la non-violence et à la paix soit reconnue officiellement et introduite dans les programmes scolaires. L'éducation à la non-violence et à la paix vise à transmettre aux élèves des compétences psycho-sociales qui donnent des habilités personnelles (estime de soi, connaissance de soi), des compétences relationnelles (savoir communiquer et gérer les conflits pacifiquement), des compétences sociales (savoir coopérer) et des compétences citoyennes, allant jusqu'à la citoyenneté mondiale avec une sensibilisation à la solidarité internationale.

Nous avons rédigé un programme d'éducation à la non-violence et à la paix. Nous avons ensuite recensé les expériences déjà en place dans l'école (écoles primaires et collèges) qui se rattachent à l'éducation à la non-violence et à la paix, avec la mise en place du réseau « Ecoles et non-violence ».

Quand on parle de violence en milieu scolaire, on entend souvent dire qu'il s'agit de la face émergée de l'iceberg. Cette image correspond bien au phénomène de la violence en milieu scolaire

qui a une partie émergée qui correspond aux violences spectaculaires dont les médias se saisissent parfois et qui sont recensées par les logiciels de l'administration (Signa et CIVIS) alimentés trimestriellement par les chefs d'établissement selon une liste d'une trentaine de faits (bagarres, bagarres avec armes, tentatives d'incendies...). Il existe également une partie immergée : l'Observatoire européen des violences en milieu scolaire, rattaché à l'université de Bordeaux avec Eric Debarbieux, utilise également depuis quelques années un autre outil avec les enquêtes de victimisation, conduites auprès des élèves et des enseignants, qui a une autre approche des violences en milieu scolaire et prend en compte les violences qui ne sont pas répertoriées par les logiciels de l'administration mais ont néanmoins des conséquences importantes (insultes, petits actes de violence...). Nous avons interviewé Eric Debarbieux pour lui demander quelles étaient ces conséquences sur les enfants : il s'agit du repli sur soi, des stratégies d'évitement entraînant de l'absentéisme, des comportements dépressifs, d'une mauvaise image de soi, de maladies psychosomatiques, de perturbations des fonctions cognitives comme la mémoire, la concentration ou la capacité d'abstraction. Pour les enseignants les conséquences sont le stress cumulé, l'absentéisme, la perte du sens du métier, le découragement, l'envie de partir. L'enquête de victimisation fait actuellement l'objet d'une étude conjointe entre le ministère de l'Education, l'Observatoire de la délinquance et l'Observatoire des violences en milieu scolaire. Les violences les plus spectaculaires se nourrissent de l'ambiance délétère existant dans les établissements.

Les méthodes de prévention peuvent être classées en trois types : les méthodes de contrôle et sécuritaires, les méthodes environnementales (locaux plus spacieux, encadrement plus nombreux) et les méthodes éducatives que nous privilégions pour que les enfants deviennent des acteurs du bien vivre ensemble au sein de l'établissement.

Nos ressources actuelles proviennent des associations membres. Certaines associations interviennent directement dans les établissements pour faire de l'apprentissage à la communication non-violente, à la gestion des conflits, à la médiation et à la négociation. Ainsi, je voudrais citer l'association Génération Médiateurs, Initiative et Changement, Graine de citoyens, l'Ecole de la paix ou encore Non-violence actualités, centre de ressources répertoriant toutes les ressources à la disposition des éducateurs de terrain. L'école a trop longtemps négligé l'aspect affectif des enfants. Les enfants doivent donc connaître les émotions et les maîtriser mais aussi savoir communiquer sans agressivité, pratiquer la négociation et la médiation.

Des outils existent. Ainsi, le programme « Mieux vivre ensemble dès l'école maternelle » de Jacques Fortin a été validé par des scientifiques. Le programme « Des mots à dessein » décrit un parcours civique. Le programme « 10 fiches pédagogiques pour la classe » permet d'animer une quinzaine de séances autour des émotions, de la coopération et du respect. Enfin, il existe également des programmes québécois comme le programme « Compte sur moi », destiné aux primaires, ou le programme « Vers le pacifique » qui couvre le primaire et le collège.

Le programme que nous avons mis au point est orienté autour de trois grands domaines : le conflit, la coopération et la solidarité, et l'apprentissage de la loi. Quand le rapport sur les jeux dangereux a été remis, il a été proposé d'établir un code de la cour de récréation, grâce à un travail avec les élèves. Nous préconisons que, dans le règlement intérieur, tous les aspects relatifs au bien vivre ensemble au sein de l'école puissent faire l'objet d'un travail en début d'année avec tous les élèves. Ce travail peut être intégré aux apprentissages fondamentaux, comme le montre le programme de Jacques Fortin. Il faut toutefois que les enseignants des classes primaires suivent alors des formations. Pour le collège, nous demandons actuellement à l'Education Nationale qu'un temps

spécifique soit dégagé pour ces activités. L'éducation civique est une matière à travailler avec les élèves à partir de leurs comportements et de leur vécu. Cette discipline transversale pourrait être une discipline à part entière avec une part importante accordée au bien vivre ensemble. Toutes les disciplines doivent en outre apporter leur contribution à ce bien vivre ensemble.

Martine DESQUEMACK
Médecin scolaire dans le Valenciennois

Je vous relaterai l'expérience que nous menons depuis cinq ans pour travailler sur la communication non-violente à l'école, dans un cadre plus large de promotion de la bientraitance à l'école. Cette notion de bientraitance à l'école est née en 1997 lors de l'affaire Dutroux qui a particulièrement touchée notre région du Valenciennois, frontalière avec la Belgique. Les municipalités ont alors instamment souhaité travailler à des projets de prévention des maltraitances à l'école. Après un an d'un tel projet, l'évaluation nous a montré que les familles participaient très peu à ces projets. L'idée d'une prévention plus positive, respectant les compétences affectives et éducatives des familles, est alors apparue et nous avons envisagé plutôt une promotion de la bientraitance à l'école. Cette promotion de la bientraitance à l'école est passée par une enquête méthodologique invitant les personnels de l'Education nationale, les parents et les élèves à analyser la manière dont les enfants sont traités à l'école. Il est ressorti de cette enquête un besoin pour les adultes et les enfants de travailler les relations humaines dans l'école. Les résultats de cette enquête étaient partagés au primaire mais aussi dans le collège et le lycée du secteur. Nous nous sommes lancés dans un travail autour des relations humaines dans le collège.

Le projet comporte trois volets : l'information, la formation des adultes et le travail en direction des élèves qui ne peut s'envisager que si les adultes ont été préalablement sensibilisés à la non-violence à l'école car l'objectif est que les adultes deviennent, au sein de l'établissement, des tuteurs et des référents.

Le premier volet information consiste à organiser chaque année des conférences ouvertes aux professionnels et aux parents sur des thèmes comme l'adolescence normale, l'estime de soi, la confiance de soi, la résilience ou les mondes virtuels. Le CDI (centre de documentation et d'information) a été enrichi de références bibliographiques du champ des sciences humaines.

Le volet de formation auprès des adultes se fait uniquement sur la base du volontariat. Les formations portent essentiellement sur la régulation positive des conflits et sont assurés par Edith Tartar-Goddet, psychosociologue. Les groupes qui participent à ces formations sont volontairement hétérogènes : ils se composent de personnels de l'Education nationale, enseignants et non-enseignants, de professionnels hors Education nationale mais partenaires de l'institution (centres médico-psychologiques, aide sociale à l'enfance, PJJ, UDAF...) et de parents d'élèves. L'objectif de ces groupes hétérogènes est d'une part de tisser le partenariat du collège et d'autre part de faire prendre conscience aux participants que nous avons une préoccupation commune : améliorer les relations avec les adolescents.

Le travail en direction des élèves consiste surtout à utiliser tous les outils à notre disposition pour travailler les compétences psycho-sociales des élèves. Ainsi, nous utilisons la médiation scolaire, avec le soutien de l'association Génération Médiateurs, qui consiste à former des adultes au sein du collège qui formeront à leur tour des élèves. Ces élèves médiateurs ont pour mission de régler les

petits conflits au sein de la cour de récréation. S'ils rencontrent des difficultés, ils peuvent toujours se référer à un adulte. Autre exemple : l'atelier de parole pour adolescents dans le cadre scolaire, créé par Edith Tartar-Goddet, permet de travailler l'apprentissage de la vie en groupe, de connaître ses ressources, ses capacités et ses limites. Un autre outil est celui des jeux coopératifs. Dans un collège voisin, les parents ont créé un club de jeux coopératifs où chacun doit coopérer pour atteindre le but et terminer le jeu.

Ce travail ne s'impose pas et doit reposer sur la démarche volontaire des adultes présents. Dans le collège où nous avons travaillé pendant cinq ans, le travail vient de s'arrêter car le nouveau chef d'établissement a jugé qu'il n'était pas nécessaire de travailler sur la non-violence. Or le climat scolaire a besoin d'être entretenu. Depuis que nous avons arrêté ce travail, toutes les micro-violences qui avaient disparu dans la cour de récréation reviennent. Nous avons profité de cet arrêt pour transposer le travail dans un autre collège et réalisons un état des lieux préalable du climat scolaire afin de pouvoir mesurer l'impact positif de notre travail.

Armelle NOUIS
Proviseur du lycée professionnel Lazare Ponticelli

Je suis actuellement proviseur dans un lycée professionnel industriel qui reçoit généralement des élèves affectés par défaut, qui ont un fort sentiment d'échec scolaire. Ces élèves ne sont pas généralement pas attirés par l'industrie. La violence est d'autant plus importante dans ce type d'établissement. Quand je suis arrivée dans cet établissement, il y avait une agressivité patente des professeurs vis-à-vis des élèves et des élèves vis-à-vis des professeurs. Lors de mon premier trimestre, j'ai organisé 10 conseils de discipline. J'ai donc essayé de mettre la politique de non-violence au cœur du projet d'établissement en travaillant sur tous les axes simultanément. Mon principe essentiel était de garantir aux élèves qu'ils puissent se sentir en sécurité dans l'établissement. A défaut, ils ne peuvent pas apprendre. Il fallait donc commencer par construire une confiance dans les adultes en travaillant avec l'ensemble des adultes de l'établissement.

Le travail sur la confiance de l'adulte se décline en premier lieu en gérant la violence entre les élèves puisqu'ils sont les premières victimes de la violence. Certains élèves ont peur d'aller au lycée pour des violences qui sont parfois difficiles à percevoir. La violence physique doit également être surveillée. Un troisième problème concerne la loi du silence, systématique dans les conflits entre les élèves comme les vols. La multiplication de ces phénomènes crée un climat délétère, détruit la confiance des élèves entre eux et vis à vis de l'adulte.

Au sujet de la violence physique et de la violence entre les élèves, j'explique aux parents que nous avons une politique de non-violence. Si les élèves donnent des coups ou provoquent, ils sont punis mais aussi s'ils répondent par des coups. Il faut alors donner aux enfants les moyens de réagir autrement aux provocations. La consigne est d'aller chercher un adulte : il faut alors que les adultes autour coopèrent. Depuis la cour de récréation de l'école maternelle, les enfants ont souvent pris l'habitude de gérer eux-mêmes leurs problèmes après n'avoir pas été écoutés par une maîtresse ou un surveillant. Il faut donc recréer cette habitude de faire appel à l'adulte. Nous disposons de médiateurs et faisons également appel à l'écriture pour que les élèves expriment leurs sentiments, sur la base d'un questionnaire. Cet exercice leur permet de se calmer.

Le second point qui me pose problème est la loi du silence, de plus en plus répandue. Les élèves mentent désormais effrontément. Ainsi, sur le chemin du stade, un élève a utilisé une bombe lacrymogène contre les autres mais personne ne l'a dénoncé. J'ai alors annoncé une punition collective, seule solution que j'ai trouvée face à la loi du silence. J'ai récemment lu une charte de la non-violence dans un collège où un article est consacré au devoir de parole : il est indiqué que « *l'indifférence est complice de la violence. Les témoins et les victimes d'actes violents doivent parler pour briser la loi du silence* ». Après avoir entendu les élèves parler dans les couloirs, j'ai convoqué un élève, car son père avait trouvé une bombe lacrymogène chez lui, et il a nié obstinément. Si nous ne punissons pas, les élèves n'ont pas confiance en nous et la violence se perpétue. Il faut alors être à la limite de l'éthique, en punissant par exemple un élève sans qu'il n'ait reconnu les faits.

Il faut en outre imposer un climat dans l'établissement et impliquer tous les adultes. Nous travaillons beaucoup avec nos agents : la cuisinière prend ainsi des élèves punis pour faire la cuisine. Ce travail avec l'ensemble de l'équipe permet à chacun de comprendre que nous sommes dans une communauté où chacun veille aux autres et où chacun a sa place. Il faut aussi travailler avec les professeurs, notamment sur le langage. Ce travail passe aussi par la lutte contre l'échec scolaire qui requiert la valorisation des progrès et des engagements au sein de l'école. La lutte contre la violence doit s'inscrire dans un projet global d'établissement.

Nous avons en outre créé des lieux d'écoute et un psychologue vient une demi-journée par semaine écouter les élèves. Nous avons monté des ateliers d'expression libre où les élèves travaillent avec un psychologue. Toutes ces actions s'additionnent pour créer un climat de bienveillance.

Enfin, je voudrais insister sur l'accueil des parents puisqu'ils jouent un rôle essentiel pour le travail sur le climat scolaire et les temps informels. J'ai besoin des parents pour animer les ateliers, faire de l'accompagnement éducatif. Quand les enfants voient les parents dans l'établissement, ils constatent que l'établissement n'est pas un monde clos. Ce travail sur la non-violence ne s'achève jamais car il trouve toujours des obstacles.

Question de la salle

Cette réflexion sur la non-violence est-elle intégrée dans la formation initiale des enseignants ?

Vincent ROUSSEL

Tout dépend des IUFM. En 2005 ou 2006, nous avons fait un forum sur la non-violence à l'école pour faire le bilan sur la formation des maîtres. Nous avons donc enquêté auprès des IUFM. Le résultat est très mitigé : si certains forment à ce sujet en passant par des associations, le programme est déjà tellement chargé sur l'année qu'il est difficile de dispenser ces formations. Or aujourd'hui, cette formation en IUFM risque même de disparaître ce qui aura des conséquences désastreuses.

Martine DESQUEMACK

S'il serait très intéressant de travailler à la communication non-violente lors de la formation initiale des enseignants, je crois également beaucoup à la formation continue *in situ* car il faut créer une

solidarité entre les adultes de l'établissement. Cette formation in situ avec des partenaires hors Education nationale permet de créer une solidarité dans l'établissement et de s'engager ensuite en direction des élèves.

Questions de la salle

Ces projets mis en place peuvent-ils être inscrit dans des projets d'établissement ? Quelle est la place des conseillers d'orientation psychologues dans ces projets ? Existe-t-il des évaluations de ces projets ? Peuvent-ils s'appliquer à l'école élémentaire ? Comment gérer le fait que beaucoup d'adultes considèrent que la médiation qui donne la parole à l'élève est contraire à l'autorité ? N'est-ce pas à l'arrivée dans l'établissement qu'il faut divulguer la procédure ?

Armelle NOUIS

Les projets doivent effectivement entrer dans le projet d'établissement car les professeurs ne sont pas toujours friands de telles pratiques et il faut leur en donner l'habitude. Par ailleurs, les projets sont évalués quand ils sont financés même si le climat scolaire est difficile à évaluer. Les conseillers d'orientation psychologues ne sont pas associés à ces projets car ils interviennent dans plusieurs établissements et sont donc difficiles à mobiliser.

Martine DESQUEMACK

Les conseillers d'orientation peuvent effectivement difficilement s'engager dans des projets lourds qui demandent un investissement personnel même si certains le font. Actuellement, en l'absence de dispositif officiel, nous nous engageons sur notre temps personnel.

Vincent ROUSSEL

Les programmes québécois ou celui de Jacques Fortin ont fait l'objet d'évaluation scientifique par des chercheurs universitaires sous formes de questionnaires avant le programme et un an ou deux ans après. Ces programmes ont été reconnus comme étant efficaces sur deux années. Il était ainsi observé que les violences arrivent par des faits insignifiants. Avec Non-violence Actualité, nous souhaiterions réaliser des évaluations de l'adaptabilité des programmes québécois au contexte français.

Le réseau Ecoles et non-violence commence à animer un site Internet avec des ressources pédagogiques et un forum de discussion pour poser les questions relatives, par exemple, à la loi du silence, et échanger les expériences et les savoir-faire. Nous faisons appel à un groupe d'une dizaine d'experts qui contribuent à partir d'une question posée tous les trois mois. Nous faisons alors des propositions.

Ceux qui expérimentent la médiation savent enfin qu'elle restaure la confiance dans l'adulte. L'adulte doit aussi revisiter sa manière d'être avec les élèves.

Stéphanie AUJARD
Coordinatrice Prévention / Sécurité à la Communauté d'agglomération
Les Portes de l'Essonne

Mon travail consiste à élaborer et à mettre en œuvre les politiques publiques de prévention de la délinquance et de sécurité sur le territoire des trois communes de l'agglomération en faisant vivre un réseau de partenaires qui œuvrent dans ce champ. Pour la politique de prévention des délinquances à l'école, nous avons élaboré un projet sur la base des problèmes remontés dans les établissements scolaires. Il existe des problèmes de délinquance, des problèmes de violences sexistes entre les filles et les garçons et des problèmes de communication. Nous avons donc rencontré Mathieu Foubert et avons assisté à la pièce de théâtre qu'il dirige « Arrête ! Tu me fais mal » qui se base sur des représentations de la violence et relève du théâtre participatif. J'ai souhaité transposer cette pièce sur le territoire : nous l'avons d'abord présentée aux professionnels du territoire (élus, chefs d'établissement, partenaires associatifs...) puis avons invité les établissements à se saisir de ce projet. Six établissements ont souhaité participer à ce projet sur le territoire. Une équipe projet a été constituée avec les chefs d'établissement et les personnes ressources, professeurs désignés pour porter ce projet. Nous avons présenté aux classes sélectionnées la pièce de théâtre : deux acteurs sont à la fois dans des rôles d'enfants et de parents et reproduisent des scènes de violence. Après la pièce, les enfants sont interpellés pour savoir comment ils traiteraient la situation : ils donnent alors les indications aux comédiens pour rejouer les scènes. Les comédiens interviennent ensuite dans le cadre d'ateliers, avec les mêmes classes, pour travailler à l'écriture de saynètes afin de verbaliser la violence. Les élèves choisissent librement les problématiques qu'ils souhaitent évoquer. Quelques mois après, ce travail est restitué devant les parents, les chefs d'établissement, les élus et le milieu associatif et les élèves jouent les saynètes, allant ainsi au bout du projet.

Deux associations de médiateurs et d'animateurs-formateurs actives sur le territoire ont été intégrées à ce projet pour accompagner les groupes en dehors des ateliers, notamment pour faire des débriefings.

Cette action sera reconduite cette année avec sans doute un accompagnement plus global : des groupes de réflexions réunissant les médiateurs et les animateurs pourraient travailler entre les ateliers sur différentes thématiques évoquées lors de ces ateliers. Les enseignants qui ont porté ce projet nous ont indiqué que, outre l'impact sur la violence, ce projet avait créé une solidarité et une cohésion au sein de la classe où les élèves ont appris à communiquer. Ce projet a également donné confiance en lui à un élève en situation d'échec. Ces résultats, non attendus au départ, sont ainsi apparus progressivement.

Les cultures d'établissement diffèrent toutefois et le projet a bien fonctionné quand tout le personnel de l'établissement s'est impliqué alors que, dans deux établissements, le projet a dû s'arrêter en cours de route car les adultes n'étaient pas prêts à entendre ce que les élèves avaient à dire. Ce projet s'est avéré globalement très positif, notamment parce qu'il a permis de mettre en réseau des personnes ressources et d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur.

Mathieu FOUBERT
Directeur de « L'Effet théâtre »

Le théâtre est un outil de la prévention de la violence dans les établissements scolaires. Nous intervenons essentiellement dans les écoles élémentaires et les collèges. Le théâtre permet de libérer la parole, d'engager le débat et l'échange avec les jeunes et les adultes. Nous intervenons grâce à la pièce « Arrête ! Tu me fais mal », théâtre interactif en trois parties. Une saynète illustre une situation de violence quotidienne entre parents, entre enfants et entre parents et enfants. Suite à cette saynète, nous questionnons le public grâce à l'effet miroir et cherchons à apporter des solutions pour améliorer la situation vécue par les personnages mais aussi par les élèves. Nous reprenons enfin des scènes du spectacle en improvisation, sur la base du débat avec le public qui peut être constitué d'enfants mais aussi de parents puisque nous jouons aussi cette pièce à destination des parents. Le public peut intervenir à n'importe quel moment lors de l'improvisation pour coacher les comédiens. L'effet miroir et la prise de conscience ainsi que les solutions trouvées sont illustrés devant le public.

Ce spectacle est beaucoup joué en Ile-de-France. Il a permis de sensibiliser 6 000 enfants l'année dernière et 1 000 parents. Nous l'avons initialement écrit à destination des enfants et avons ensuite jugé nécessaire et primordial d'insérer le rôle parental et le rôle familial dans le scénario. La saynète réunit deux parents qui se retrouvent à la sortie de l'école et échangent sur les violences quotidiennes de leurs enfants ; ils se rendent compte qu'ils sont eux aussi dans un système d'agressivité.

Je souhaite insister sur l'importance des partenariats avec les associations dans les établissements scolaires. Nous avons eu l'occasion d'intervenir dans un certain nombre d'établissements et nous avons pu constater que les projets fonctionnent mieux s'il existe un vrai travail d'équipe entre les associations, les établissements scolaires et les collectivités territoriales. Sans suivi, notre intervention ne sert pas vraiment. Ce travail de longue haleine doit être mené en coopération. Le projet mené dans la communauté d'agglomération regroupe tous les partenaires qui peuvent agir sur la non-violence ce qui permet de réaliser un travail de fond. Le théâtre permet de libérer la parole des enfants mais il faut qu'elle soit ensuite retravaillée au quotidien avec des éducateurs pour avoir un réel impact.

La pièce de théâtre travaille essentiellement sur les micro-violences, difficiles à cerner mais qui nourrissent les violences extrêmes. Quand le projet est monté en partenariat, nous créons un climat général qui permet d'améliorer les relations entre les élèves et les adultes. Certains enseignants nous indiquent que cette pièce change vraiment leurs relations avec leurs élèves au sein de la classe. Dans tout ce schéma, la parole de l'enfant est primordiale : à travers le théâtre nous donnons la parole aux enfants tout en impliquant les parents et l'ensemble des partenaires. Il nous est d'ailleurs arrivé de refuser des projets faute de projet d'établissement ou de collaboration pour valoriser le travail.

L'éducation à la non-violence dans la famille

Florence N'DA KONAN
Psychologue, chargée de mission à l'UNAF

Je vous parlerai des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Les précédentes interventions ont abordé la notion d'écoute, d'échange, d'attention et de bienveillance. Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents se situent sur la même ligne. Ces dispositifs existent dans chaque département, en lien avec l'Education nationale : ces espaces ont été créés en prenant le contre-pied par rapport aux propos sur les parents démissionnaires, notamment dans le milieu scolaire, qui seraient censés être à l'origine d'un grand nombre de difficultés des enfants, et qui visaient à solliciter davantage les parents pour aider les enfants le soir sur les devoirs ou pour participer à des réunions de parents d'élèves. Dans ces réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, nous avons pris le contre-pied car le principe de base était de reconnaître les compétences et les capacités des parents, en soulignant qu'elles existaient même si elles ne pouvaient être mobilisées à la demande expresse des instituteurs.

Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) créent des espaces d'échanges et de rencontres, permettant aux parents entre eux, avec un professionnel qui les accompagne, d'échanger des conseils. Si les réseaux ne sont pas centrés sur le secteur scolaire, il y est énormément question d'école. Dans le secondaire, une des plus importantes difficultés exprimées par les parents concerne l'orientation des enfants qui fait énormément violence. La réussite et le challenge du système scolaire sont transportés au sein de la famille par certaines réflexions : ainsi, quand l'enfant revient à la maison avec une mauvaise note, il arrive que le parent lui dise : « *mais qu'est-ce que tu m'as fait ?* ». L'enfant reçoit alors une violence supplémentaire. Il faut alors impliquer l'ensemble de la communauté éducative, dont les parents, dans ces espaces de réflexions sur la non-violence, aussi bien à l'école que dans la famille. Les REAAP proposent un espace pour cela, en lien avec l'ensemble des partenaires : chacun membre de l'échange a alors la même valeur que l'autre, sans dimension hiérarchique entre les personnes. Pour les parents, un tel lieu est très important, par rapport à l'institution scolaire. Tous les diagnostics réalisés sur l'ensemble des territoires montrent que les enseignants s'interrogent sur la manière de lutter contre l'échec scolaire. Dans le travail des groupes de parole, la première satisfaction est de sortir de cette notion de lutte contre l'échec scolaire pour s'interroger sur la manière de soutenir la réussite des enfants. Dans cette dynamique, il faut penser ensemble, à plusieurs, pour aller dans ce mouvement de réussite de l'enfant et de réussite dans le projet de vie du parent pour son enfant.

Ce travail avec l'ensemble de la communauté éducative, dans le cadre de la bientraitance, doit être mis en parallèle avec ce que nous faisons dans l'accompagnement des parents au travers des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité. L'Education nationale et les enseignants sont réclamés dans ces réseaux : dès lors que l'Education nationale s'implique, des leviers apparaissent. Les parents sont alors présents et prêts à participer et à aider.

Céline RONDEAU-GARDIE
UDAF 53, chargée de mission « parentalité »

Je viens vous présenter un outil que j'utilise : il s'agit d'un atelier intitulé « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent ». Cet outil s'adresse aux parents, premiers éducateurs des enfants, et les aide à construire leurs modes de communication. Les auteurs des ateliers indiquent page 115 du livre « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent » *« Notre but est de nous adresser à ce qu'il y a de meilleur chez nos enfants, leur intelligence, leur initiative, leur sens des responsabilités, leur sens de l'humour, leur capacité d'être sensibles aux besoins des autres. Nous voulons mettre fin aux discours qui blessent l'âme et nous recherchons le langage qui nourrit l'estime de soi ».*

Ces ateliers ont été créés par Adele Faber et Elaine Mazlish qui ont participé pendant 10 ans à un groupe de guidance parentale animé par Haim Ginott. Ces ateliers ont été traduits en français par Pierre Dion et Roseline Roy de l'agence Relation Plus au Canada puis diffusés en France par Sophie Benkemoun qui a créé l'association l'Atelier des parents en 2006. Via le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents) du département de la Mayenne, j'ai bénéficié d'une formation afin de proposer cet atelier aux parents désireux de réfléchir aux modes de communication avec leurs enfants et d'avoir une communication plus efficace et plus respectueuse.

Les ateliers se structurent autour de sept rencontres avec une moyenne de 12 participants qui se retrouvent toutes les deux ou trois semaines pendant deux heures et demie pour réfléchir sur les thèmes préalablement définis. Chaque rencontre comporte trois temps : la prise de conscience qui vise à repérer nos attitudes spontanées de parents et à déterminer ce que peuvent ressentir nos enfants dans ces situations ; les BD qui décrivent de nouvelles habilités pour nourrir une communication différente ; les exercices pratiques où le groupe met en pratique ces habilités avec par exemple la proposition de jeux de rôle. Chaque participant a un cahier de travail structuré par séance et doit travailler en dehors des séances, notamment par des lectures qui prolongent la réflexion.

L'animateur dispose d'un guide d'animation très complet. Les ateliers peuvent être en autogestion, en co-animation, ou animé par un animateur. L'objectif final de cet atelier, pour reprendre les propos de Sophie Benkemoun, serait « *de passer de l'incompétent inconscient au compétent inconscient* ». Nous avons souvent dans nos modes de relation avec nos enfants des modes de communication peu efficaces, voire agressifs, sans en avoir conscience : il faut commencer par s'interroger sur de nouveaux modes de communication avec nos enfants pour les aider à grandir et dans le respect. Au final, des mécanismes sont acquis pour mieux communiquer avec nos enfants. L'objectif est également de rendre les enfants plus humains, autonomes et responsables. Il faut que les parents servent de modèles à leurs enfants.

La première rencontre a pour thème « aider nos enfants à accueillir les sentiments pénibles tels que la frustration et la colère ». Il faut alors que les parents apprennent à se mettre en posture d'écoute et amènent les enfants à nommer leurs sentiments pénibles. Les enfants doivent pouvoir exprimer leur sentiment et les parents doivent les accueillir. La seconde rencontre a pour thème « susciter la coopération » ; elle vise à donner aux enfants le sentiment qu'ils peuvent découvrir eux-mêmes les réponses aux questions qu'ils se posent et à les rendre acteurs dans un climat positif. La troisième rencontre est intitulée « comment remplacer la punition » : comment mettre des limites et exprimer

son désaccord tout en permettant à l'enfant de se rendre responsable de son comportement ? La quatrième rencontre vise à encourager l'autonomie ; la cinquième à favoriser l'estime de soi des enfants grâce notamment à l'art du compliment descriptif ; la sixième rencontre à aider nos enfants à se dégager des rôles qu'ils jouent qui peuvent inhiber la possibilité de devenir soi à cause des étiquettes que nous leur collons ; enfin, la septième rencontre est construite avec le groupe et constitue un bilan. Les participants retournent dans leur famille et explorent ces habilités et un retour sur les six rencontres est organisé. Lors de cette dernière rencontre, nous pouvons par exemple proposer l'exercice de « parent soutien » : un parent expose alors une situation problématique et les autres l'aident à cheminer dans la recherche d'alternatives, de solutions possibles.

En conclusion, je souhaite citer deux phrases importantes de Haim GINOTT : « *Tous les sentiments sont légitimes, tous les comportements ne sont pas acceptables* » et « *Si vous voulez rendre vos enfants meilleurs, donnez leur l'occasion d'entendre tout le bien que vous en dites à autrui* ».